

cherché à lui contester. Elle avait de beaucoup le pas sur les deux autres.

Celui qui est anobli acquiert la noblesse et non la race, disait Limneus : « Nobilitatem consequitur, et non genus. » Voilà bien l'expression de ce principe qui existe dans la nature et dont nous parlerons plus loin ; c'est que le sang est le véritable dépositaire de la noblesse, c'est dans un sang resté pur de tout mélange pendant une longue suite d'années que réside l'essence réelle et comme mystérieuse de cette qualité.

Bartole enfin, définissant la noblesse naissante, dit que c'est une grâce conférée par le prince qui élève celui qui en est l'objet au-dessus des honnêtes plébéiens, mais que, comme une hirondelle ne fait pas le printemps, de même, cette noblesse naissante n'est pas parfaite, et ne le devient qu'à la quatrième génération. « Quia hirundo non facit ver, ita de nobili genere non perficitur usque ad quantum gradum. »

La noblesse par lettres était celle dont le souverain gratifiait ceux de ses sujets qu'il jugeait dignes d'une distinction particulière. « Ce pouvoir, dit Guyot, appartient essentiellement à tous les rois, parce que les hommes sont comme les monnaies ; les princes sont les maîtres de leur imprimer telle valeur intrinsèque qu'ils jugent à propos. »

La Roque, *Traité de la noblesse*, chapitre 24, parlant de cette noblesse, s'exprime en ces termes : « Elle est glorieuse, puisqu'elle témoigne d'une excellence particulière, et qu'il est plus louable de commencer à donner de l'éclat et du lustre à ses descendants que d'obscurcir ses ancêtres en dégénéralant de leur vertu.